



Statistics Sweden

Statistiska centralbyrån

# Suivi du passage menant aux modes de consommation et de production durables dans le contexte des objectifs de développement durable

Avant-copie du 23 février 2016



Accéder au document complet en anglais:

[http://www.spcclearinghouse.org/upload/file\\_management/file/170.pdf](http://www.spcclearinghouse.org/upload/file_management/file/170.pdf)

## Avant-propos

La consommation et la production durables (CPD) font partie intégrante du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Leur suivi nécessitera la mise au point d'une série d'indicateurs permettant de mesurer le passage opéré dans les modes de consommation et de production. Il exigera également l'existence de capacités institutionnelles sachant appliquer ces mesures efficacement. L'identification appropriée des indicateurs de CPD ainsi que leur élaboration et leur notification efficaces posent toutefois d'importantes difficultés aux gouvernements. Le présent rapport constitue une proposition initiale d'appui pour le suivi des cibles des objectifs de développement durable axées sur la CPD. Il utilise pour ce faire le cadre SEEA qui facilite les rapprochements de données relatives à l'environnement et à l'économie pouvant éclairer efficacement l'action décisionnelle et les autres initiatives. Il propose également d'élaborer une stratégie sur le renforcement des capacités dans le contexte de l'impérieuse nécessité de disposer d'indicateurs harmonisés et de qualité.

Le présent rapport a été rédigé par Nancy Steinbach, Viveka Palm et Sebastian Constantino de Statistics Sweden, et Rodrigo Pizarro Gariazzo, du Ministère chilien de l'environnement.

Le titulaire du projet est Charles Arden-Clarke, du Secrétariat du 10YFP (PNUE). Il a fixé les attributions du présent document et encadré son élaboration. De précieuses observations ont été formulées par Seraphine Haeussling et Alice Mansion du Secrétariat du 10YFP.

D'importantes contributions ont également été fournies par Alessandra Alfieri et Leila Rohd Thomsen, de la Division de statistique des Nations Unies.

Le document a été relu par Livia Bizikova, Laszlo Pinter (IISD), José Antonio Sena do Nascimento (Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística du Brésil), Roberto Azofeifa (Ministère costaricain de l'agriculture), Jilian Campbell (PNUE/DEWA), Joe St. Lawrence (Statistique Canada), Francesco N. Tubiello (Stats, FAO), Noer Adi Wardoyo (Ministère indonésien de l'environnement), Anton Steurer (Eurostat), Sjoerd Schenau (Centraal Bureau voor de Statistiek des Pays-Bas), Raquel Breda dos Santos (Ministère brésilien de l'environnement), Edda Fernández Luiselli (Ministère mexicain de l'environnement), Clara van der Pol (Organisation mondiale du tourisme (OMT), Statistique et compte satellite du tourisme), Raul Figueroa Dia (INEGI du Mexique), Pernilla Trägårdh (Statistics Sweden de la Suède), Heinz Schandl (CSIRO).

Les auteurs du présent document final et le Secrétariat du 10YFP remercient ces relecteurs de leur contribution.

## Résumé analytique

La concrétisation des modes de consommation et de production durables (CPD) est reconnue comme une composante à part entière du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle est désignée comme un Objectif de développement durable distinct (ODD 12) et un volet central de la plupart des 17 objectifs et 169 cibles convenus dans le programme.

Le suivi des cibles axées sur la CPD exigera d'utiliser une série d'indicateurs établis et comparables, et de recourir, à l'échelle nationale, aux capacités institutionnelles susceptibles de les mettre au point et en application. De nombreux pays rencontrent toutefois d'importantes difficultés dans l'élaboration et la production d'indicateurs. Ces difficultés incluent : l'insuffisance des données et des ressources ; le manque de capacités techniques ; et la fragmentation des systèmes institutionnels. Ces contraintes compliquent tout suivi efficace des changements réalisés dans les modes de consommation et de production, ce qui explique la nécessité de déployer d'importants efforts dans le renforcement des capacités institutionnelles et techniques et la consolidation des ressources financières.

De même, les obligations mondiales accrues en matière de reporting génèrent non seulement un surcroît de travail pour les pays, mais augmentent également le nombre des systèmes de suivi, ce qui crée la nécessité de convenir de normes statistiques communes susceptibles de s'articuler mutuellement et de s'interconnecter. C'est dans ce contexte que la Commission de statistique des Nations Unies a désigné le Système de comptabilité environnementale et économique (SEEA) comme un cadre statistique majeur pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les indicateurs des objectifs de développement durable. Ce cadre statistique complète et élargit les systèmes de comptabilité nationale (SNA) en intégrant les données disponibles sur l'économie et l'environnement, ainsi que les instruments économiques relatifs à l'environnement, tels que les taxes et les subventions pour les combustibles fossiles.

Le présent rapport constitue une proposition initiale d'appui pour le suivi des cibles des objectifs de développement durable axées sur la CPD. Il utilise pour ce faire le cadre SEEA. Il propose également d'élaborer une stratégie sur le renforcement des capacités dans le contexte de l'impérieuse nécessité de disposer d'indicateurs harmonisés et de qualité. Nous nous appuyons sur cette approche et sur l'analyse effectuée aux fins du présent document pour examiner les indicateurs qui présentent un caractère plus général que ceux établis dans le cadre du Groupe de la coordination interinstitutions en matière d'environnement chargé des objectifs de développement durable. L'expérience réalisée avec les précédents indicateurs de développement durable a montré l'utilité de disposer de diverses possibilités d'analyse sous-jacentes pour interpréter les dynamiques des indicateurs.

## **Indicateurs de CPD qui appuient les objectifs et les cibles des ODD**

Le présent rapport examine une série de statistiques et de comptes établissant un lien entre l'environnement et l'économie. Ces statistiques permettent de mieux comprendre la relation qui existe entre les forces motrices, les pressions environnementales et les initiatives politiques essentielles à l'évaluation de l'avancée des objectifs de développement durable. Elles constituent toutes d'importantes sources de données pour le débat qui a cours sur l'application d'un cadre statistique intégré aux fins du suivi de la CPD.

L'actuelle liste des indicateurs proposés, qui a été établie par le Groupe d'experts des Nations Unies chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (IAEG-SDG), sera présentée en mars 2016 à la Commission de statistique des Nations Unies. Ce groupe d'experts centre actuellement ses travaux sur l'identification des indicateurs susceptibles d'être appliqués aux cibles des objectifs de développement durable. Il est probable, qu'au fil du temps et de la publication des données, de nouveaux indicateurs seront également proposés.

Quels que soient les indicateurs convenus à des fins spécifiques, des efforts seront nécessaires pour renforcer les capacités à l'échelle des pays en vue de les mettre au point. Il est important que ces efforts soient orientés vers la production de données indispensables, et non vers la création de nouveaux indicateurs isolés. Le présent rapport prend ainsi pour point de départ la liste actuelle des indicateurs du Groupe d'experts des Nations Unies chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (IAEG-SDG). Il examine les données qui sont conformes au cadre SEEA, et utiles aux cibles des objectifs de développement durable 2-3, 6-9 et 11-15 dédiées à la CPD.

Le tableau 1 présente les séries de données proposées pour suivre les cibles dédiées à la CPD, notamment celles auxquelles ces séries pourront apporter une réponse. Cette liste présente un caractère préliminaire puisqu'elle permet de localiser les changements réalisés dans les modes de production, les technologies environnementales et les modes de consommation qui exercent une incidence sur l'environnement et l'utilisation des ressources naturelles. Elle permet également de suivre les instruments économiques environnementaux. Ces données sont toutes prises en compte dans le Schéma directeur du SEEA. Les indicateurs sont illustrés par plusieurs études de cas fondées sur des bases de données internationales comme celles du PNUE, de l'OCDE et d'Eurostat, ainsi que sur des séries de données nationales. Ces études de cas sont présentées à l'annexe 3 du présent rapport.

L'information fournie au tableau 1 inclut notamment les séries de données qui mesurent les émissions de gaz à effet de serre relevant de la cible 8.4 sur le découplage de la croissance économique et de la dégradation environnementale; de la cible 9.4 sur l'adoption de technologies propres et respectueuses de l'environnement; de la cible 12.2 sur la concrétisation de la gestion durable et de l'utilisation

efficace des ressources naturelles ; et de la cible 13.1 sur le renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation face aux risques climatiques et aux catastrophes naturelles.

Le SEEA offre l'avantage d'intégrer plusieurs domaines dans une seule série de données comme l'illustre le tableau 1. Il est également patent que les séries de données analysées dans le présent rapport sont, pour la majeure partie d'entre elles, inscrites à l'actuelle liste du Groupe d'experts des Nations Unies chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (IAEG). Cela s'explique par le fait que le SEEA couvre les données qui mesurent les forces motrices, les pressions et les initiatives mues par les activités économiques, les populations et les gouvernements. Cette information permet de suivre les éléments de la production ou de la consommation durables qui présentent un intérêt. Ces éléments incluent les effets environnementaux de certains secteurs économiques ainsi que leur efficacité « environnementale », qui seront évalués à l'aune de leurs niveaux d'émissions exprimés par rapport au Produit intérieur brut (PIB).

Les indicateurs actuellement proposés par l'IAEG sont destinés à mesurer les objectifs et les cibles au moyen des informations statistiques, telles que les dépenses publiques, le PIB et les données démographiques. Le SEEA prend en considération ces données ainsi que d'autres valeurs. Les autres indicateurs incluent des données institutionnelles telles que le nombre des conventions signées – que leurs cadres juridiques soient déjà mis en place ou non – ou celui des pays dotés de plans d'action pour certaines politiques. Ces indicateurs ne sont pas nécessairement pris en compte par les responsables statistiques alors qu'ils sont utiles pour l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de certaines des cibles reconnues des objectifs de développement durable.

**Tableau 1 : Propositions de séries de données du SEEA pour le suivi de la CPD**

Séries de données	Détails fournis par le SEEA	Autres précisions	Cibles mesurées*	Cible actuelle du IAEG-SDG**	Source de données possibles pour la compilation
-------------------	-----------------------------	-------------------	------------------	------------------------------	---

**Suivre les changements opérés dans les modes de production – pollution et économie**

Émissions de GES produites par l'économie	Industries, pays, ménages	Montant divisé par la valeur ajoutée/le PIB ou par habitant	8.4, 9.4, 12.2 et 13.1	9.4 et 12.2	Inventaire des GES, statistiques énergétiques
Émissions atmosphériques (PM2,5)	Industries, pays, ménages	Montant divisé par la valeur ajoutée/le PIB, par habitant ou centré sur les villes	11.2, 11.5, 11.6 et 12.2	11.6 dans une certaine mesure	Registre des rejets et transferts de polluants ou inventaires des émissions
Émissions dans l'eau, par ex. N, P, zinc, plomb	Émissions produites par l'industrie et utilisées par les entités destinataires (stations d'épuration des eaux usées, système hydraulique (eaux de surface, eaux souterraines, mer, sources diffuses))	Montant divisé par la valeur ajoutée/le PIB, par habitant et par type de station d'épuration	2.4, 6.3, 12.2 et 14.1	n.c.	Registre des rejets et transferts de polluants ou inventaires des émissions
Emploi de produits chimiques	Industries et ménages	Montant ventilé par classe de toxicité	3.9, 12.2 et 12.4	n.c.	Registre des rejets et transferts de polluants

**Suivre les changements opérés dans les modes de production – ressources naturelles et économie**

Montant des déchets produits	Industries génératrices et réceptrices	Montant divisé par la valeur ajoutée/le PIB ou par type de stations d'épuration	3.9, 11.6, 12.2 et 12.5	Un volet des cibles 11.6 et 12.4	Registre des rejets et transferts de polluants et statistiques sur les déchets
Utilisation de matières	Catégories de matières, industries et ménages	Montant divisé par le PIB ou par habitant, en le reliant aux substances dangereuses	8.4 et 12.2	8.4 et 12.2	Données et statistiques sectorielles
Consommation d'énergie	Industries, ménages, pays, sources d'énergie (en incluant les énergies renouvelables)	Montant par habitant, divisé par la valeur ajoutée/le PIB ou les GES	7.2, 7.3, 8.4 et 12.2	7.2 dans une certaine mesure, 7.3 et 7b	Statistiques énergétiques et soldes énergétiques
Consommation d'eau	Industries, ménages, pays et sources	Montant par habitant ou divisé par la valeur ajoutée/le PIB	6.4, 12.2 et 13.1	6.4	Statistiques portant sur l'eau

**Suivre les changements opérés dans les technologies environnementales**

Dépenses dédiées à la protection environnementale	Industries, ménages, pays, types d'espace environnemental et types d'investissement	Montant divisé par le PIB ou la valeur ajoutée	3.9, 6.3, 9.4, 12.2, 13.1 et 15.1	n.c.	Données et statistiques sectorielles, enquêtes et données administratives
Valeur ajoutée dans le secteur des biens et services environnementaux	Industries, pays ou espaces environnementaux	Montant divisé par le PIB ou la valeur ajoutée	3.9, 6.3, 6.4, 7.2, 7.3, 9.4, 12.2, 12.b, 13.1, 15.2 et 15.1	n.c.	Données et statistiques sectorielles, enquêtes et données administratives

**Suivre les changements opérés dans les modes de consommation – pressions exercées sur l'environnement et les ressources naturelles**

Pressions exercées	Produits	Partenaires	12.2 et 8.4	12.2	Tableaux
--------------------	----------	-------------	-------------	------	----------

par la consommation sur l'environnement – matières		commerciaux			d'entrées-sorties, statistiques commerciales, statistiques sur les flux de matières
Pressions exercées par la consommation sur l'environnement – émissions de GES	Produits	Partenaires commerciaux	12.2, 8.4 et 13.1	n.c.	Tableaux d'entrées-sorties, statistiques commerciales, comptes sur les émissions de GES

**Suivre les changements opérés dans les instruments environnementaux économiques**

Subventions environnementales	Industries, ménages, types de subventions, par rapport au PIB ou par habitant	Précisions sur les subventions concernées par rapport au reste du monde	6.a, 7.2, 7.3, 7a, 9.4, 12.2, 12.a, 13.1, 14.7, 14.a, 15.a et 15.1	6.a, 7a, 15.a	Statistiques financières
Taxes environnementales	Industries, ménages ou types de taxe	Montant par habitant ou divisé par le PIB	12.2 et 13.1	n.c.	Statistiques financières

\*Cibles mesurées par le présent projet

\*\*Au 18 février 2016

Des séries de données nationales ont également été examinées en vue d'étudier la manière dont les indicateurs peuvent servir à suivre la CPD (voir les détails fournis à l'annexe 3). Une évaluation préliminaire a montré que si des données sont disponibles dans la majorité des pays, des voies d'amélioration sont possibles pour la précision et la ventilation de certains indicateurs, ainsi que pour leur harmonisation avec les concepts et les classifications du SEEA. Cela est précisément le cas pour le suivi des changements opérés dans les technologies environnementales et les données sur les rejets des industries et des ménages dans l'eau. Ces facteurs et ces secteurs sont essentiels pour la mise au point des indicateurs, notamment ceux qui évaluent les cibles des objectifs 3, 6, 7, 12 et 13. Cela est également observé dans le cas des statistiques énergétiques, qui continuent d'accorder une large place aux bilans énergétiques mais omettent généralement les répartitions sectorielles demandées dans les directives du SEEA.

### **Renforcement des capacités**

De nombreux pays adoptent et mettent en œuvre actuellement le SEEA. Certains d'entre eux ont l'habitude d'utiliser une approche normalisée (par ex. en appliquant la classification CITI pour les activités économiques) lors de la collecte et de la compilation des statistiques environnementales. Cette approche est une condition préalable à l'adoption de comptes environnementaux et économiques intégrés. D'autres répartitions sectorielles sont utilisées pour certains types de données environnementales, notamment pour établir une distinction parmi les industries les plus polluantes, ou les zones les plus polluées, ou pour effectuer une ventilation, par secteur concerné par une politique publique mais exclu indirectement des statistiques économiques. Si les indicateurs des objectifs de développement durable en sont encore au stade de l'élaboration et de la révision, il est toutefois utile de définir les besoins qui existent à l'échelle des pays en matière de capacités de suivi et de reporting

pour les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable relatifs à la CPD. Cette identification préliminaire des besoins en capacités contribuera à améliorer la préparation à l'évaluation des indicateurs convenus en dernier ressort pour les objectifs de développement durable.

Cette étape consiste à examiner les classifications statistiques existantes en ayant pour objectif à long terme d'élaborer un système statistique intégré, offrant des classifications et des définitions communes. Cet exercice est également nécessaire dans les pays dotés d'informations statistiques de qualité, de manière à ce que ces dernières éclairent les politiques cohérentes et intégrées qui appuieront le développement durable dans les années à venir. Si un investissement initial est indispensable à la mise en place d'un système de ce type, d'importants gains d'efficacité sont permis par l'intégration des informations utiles à la formulation des politiques et au reporting international. De même, d'importants coûts peuvent être générés par la formulation de politiques en cas de renseignements probants inadéquats.

Face aux nouvelles difficultés posées aux pays par l'élaboration de statistiques susceptibles de produire des indicateurs adaptés aux objectifs de développement durable, le présent rapport propose de recourir aux données existantes, et formule une stratégie sur le renforcement des capacités aux fins des indicateurs de CPD.

## **Conclusion**

Le présent document résume les propositions qui seront exposées lors de la discussion portant sur les indicateurs qui sont en cours d'élaboration et serviront à suivre les progrès accomplis en vue des objectifs de développement durable.

1) **Identifier les principales sources de données disponibles** qui permettent de mesurer les progrès accomplis en vue de la réalisation des divers objectifs et cibles – cette étape importante facilitera le suivi des progrès accomplis en vue des objectifs de développement durable. Le présent rapport est centré sur le lien existant entre l'environnement et l'économie au niveau de la définition des sources de données ; des indicateurs qu'ils fournissent ; et de leurs effets à objectifs multiples.

Les questions examinées dans le présent rapport sont axées sur le suivi des changements opérés dans les modes de consommation et de production, et celui des initiatives afférentes. Les principaux espaces statistiques incluent les émissions atmosphériques et les rejets dans l'eau ; la consommation énergétique et l'emploi de produits chimiques ; la production de déchets et les flux de matières ; la protection environnementale ; les biens et services environnementaux et les transferts environnementaux tels que les taxes et les subventions. L'espace des statistiques économiques existe déjà à des fins d'utilisations selon qu'il convient.

2) **Connecter ces statistiques**, en utilisant notamment les données actuellement disponibles ou celles qui pourraient l'être sans qu'un investissement complémentaire ne soit nécessaire pour les collecter.



Cela implique d'examiner attentivement le lien existant entre l'économie et les flux physiques tels que les émissions atmosphériques et les rejets des déchets, et de s'appuyer sur les instruments économiques environnementaux. Cet aspect est important lorsqu'on examine par exemple les changements opérés dans les modes de production en mesurant l'intensité d'utilisation des ressources ou la productivité.

3) **Renforcer les capacités en matière de collecte des données** et de mise en application, et établir une évaluation initiale des besoins à cet égard.

4) **Utiliser autant que possible les travaux dédiés aux statistiques et aux comptes** à l'échelle nationale et internationale. En collectant des données auprès des nations souveraines, les organismes internationaux appuient les travaux dédiés aux objectifs de développement durable et facilitent ainsi la création de synergies et de valeur ajoutée. Il est également important d'accompagner les travaux existant à l'échelle nationale. La publication irrégulière des tableaux d'entrées et de sorties affecte par exemple la qualité du calcul des indicateurs fondés sur l'empreinte environnementale. Ils servent pourtant à leur tour au suivi des changements opérés dans les modes de consommation visés par les cibles 8.4, 12.2 et 13.1.

Dans ce cas précis, de grandes organisations telles que la Banque mondiale et le FMI pourront mettre en avant l'importance de diffuser annuellement les tableaux d'entrées et de sorties. Le suivi des modes de production pose des difficultés supplémentaires, en raison notamment de l'insuffisance des collectes mondiales de données sur les produits chimiques. La réduction de l'utilisation des produits chimiques est prise en compte par plusieurs cibles, notamment les cibles 3.9, 12.2 et 12.4.

La mise en œuvre des objectifs de développement durable pose des difficultés majeures. La mise au point et l'application des indicateurs permettant de suivre les changements sont en effet essentielles à la contribution de fond des objectifs au bien-être humain. La consommation et la production durables ne constituent pas, en soi, un objectif important mais une thématique transversale pour la plupart des 17 objectifs adoptés. La reconnaissance des besoins des pays en matière de renforcement des capacités permettant d'appliquer les indicateurs dédiés à la CPD est ainsi indispensable.

Le présent rapport fournit des détails sur les principales étapes de l'élaboration et de l'application des statistiques dédiées à la CPD et des indicateurs des objectifs de développement durable.